



Les lectures du samedi avec Amandine et Mathilde



Début des travaux d'aménagement du secteur de La Palousie

Le nouveau parking près du terrain de quilles (Magrin)



Les "paniers lapins" pour la chasse à l'œuf avec les Maisons de retraite de Ceignac



Intervention d'une diététicienne auprès des aînés, le 7 février

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à Ceignac



Le Club du Sport Quilles Magrin Parlan (saison 2018)



Vie communale
Vie scolaire
Finances
Portrait
Vie associative
Informations pratiques

Le Mot du Maire

«Le Bien Vivre Ensemble» dans nos villages dépend du comportement citoyen de chacun.

C'est oser se rencontrer, apprendre à se connaître, se respecter et entretenir de bonnes relations de voisinage ; mais c'est aussi respecter l'espace et le bien public en appliquant simplement les règles de base de la vie en communauté.

Et si, les propriétaires de chiens avaient toujours avec eux une poche pour ramasser les déjections de leur animal (des distributeurs de poches ont été installés dans chaque village), s'ils ne les laissaient pas divaguer dans les villages, et s'ils évitaient de les laisser entrer dans les aires de jeux fermées pour que les jeunes enfants puissent jouer en toute sécurité et sans risquer de tomber sur des excréments !

Et si, certains ne déposaient pas leurs déchets encombrants (palette, meuble, petit vélo, planche à repasser...) ou des sacs remplis de branchages ou de tonte de pelouse à côté des conteneurs poubelles au lieu de les amener à la déchetterie !

Et si, ceux qui ont l'habitude de brûler les branchages, ou même parfois des plastiques, alors que c'est interdit, les déposaient en déchetterie !

Et si, les propriétaires riverains des rues ou des routes communales élaguaient régulièrement leurs arbres pour faciliter le passage des bus de ramassage scolaire et des camions laitiers ou autres.

Et si, chacun voulait bien, dans la mesure de ses possibilités, déneiger, balayer ou arracher les mauvaises herbes («zéro phytosanitaire» oblige) sur le trottoir devant chez lui !

Avec un minimum de bon sens et de bonne volonté, chacun de nous peut contribuer à améliorer la qualité de vie de tous et protéger l'environnement pour les générations futures.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous tous les lundis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, chacun pour les affaires entrant dans la compétence de la Commission qu'il/elle préside. Pour cela, contactez le secrétariat de Mairie qui vous orientera.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi matin) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél. : 05 65 69 47 22 - Fax : 05 65 69 56 14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05 65 74 79 14 – E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

• Mercredi de 10 h à 12 h (à partir du 05/09/2018)

• Mercredi de 14 h à 18 h

• Vendredi de 15 h à 18 h

• Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Le Service Animation de la Commune

☎ 06 73 19 05 97 (Stéphanie LAUR) – E.mail : animation@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05 65 71 42 60

Du lundi au vendredi de 9 h 10 à 12 h

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

☎ 06 79 91 15 70

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les assistantes sociales

☞ Pour toute information ou prise de rendez-vous avec une assistante sociale, vous pouvez contacter le **Centre Médico-social 4, rue François Mazerq – 12000 RODEZ – 05 65 76 52 80** (de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - 17 h le vendredi)

☞ Pour le canton Les Monts du Réquistanais (tél. : 05 65 74 29 14) les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du CCAS

• **Président de droit** : Christian VERGNES,

• **Membres élus** : Anne-Laure ALBAGNAC, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain GROZES, Stéphanie GROZES, Marie-Laure FUGIT,

• **Membres désignés** : Bernard BOISSONNADE, Virginie BRU, Nadine CANAC, Annie COSTES, Nathalie ARGUEL, Marie-Christine PUECH.

Les membres de la Commission de Révision des Listes électorales

• **Membres désignés par la Préfecture** : Hervé COLOMB, Marie-Françoise GARY, Jacqueline GALTIER, Alain RESSEQUIER,

• **Membres désignés par le TGI** : Jean-Paul GARY, Odile MARTY, Pierre MONTJAUX, Marie-Christine PALAYRET.

Les membres de la Commission des Impôts directs

• **Président** : Christian VERGNES,

• **Commissaires titulaires** : Marc ANDRIEU, Michel COUFFIGNAL, Marie-Christine MAZARS, Jean-François REY, Dominique CAVAROC, Christian MAZARS, Elian BOUSQUET, Didier GAYRARD.

• **Commissaires suppléants** : Annie COSTES, Stéphanie GROZES, Nathalie PEGORIER, Didier SAILLAT, André DAUDÉ, Gérard COURBIN, Yvon FABRE, Joëlle BATHELOT.

La Communauté de Commune du Pays Ségali

☎ : 05 65 69 27 43

Courriel : c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr

RYTHMES SCOLAIRES

En concertation avec les parents et les enseignants et après l'aval de l'inspecteur d'académie, le Conseil Municipal a validé le retour à la semaine de 4 jours pour les élèves de l'école publique La Nauze dès la rentrée de septembre.

Deux services à la cantine de Ceignac

Depuis la rentrée de janvier, afin d'améliorer le fonctionnement de la cantine scolaire de Ceignac, 2 services ont été mis en place : d'abord les enfants de maternelle, CP et CE1 de l'école Marie-Emilie, ensuite les CE2 et CM des 2 écoles. Pour cela, une 4^e employée a été nécessaire. Il en résulte une ambiance plus calme et un meilleur accompagnement des petits.



Passage de relais au secrétariat de Mairie

Après 4 ans passés à l'accueil du public au secrétariat de Mairie, Mireille NICOL vient de rejoindre la Fonction Publique d'Etat en détachement. Durant un mois avant son départ, elle a initié sa remplaçante, Isabelle BESOMBES, aux divers dossiers dont elle avait la charge aux côtés de ses deux collègues du service administratif. Isabelle habite Flavin et a déjà travaillé, entre autre, en Préfecture. Souhaitons bonne route aux deux jeunes femmes dans leur parcours professionnel respectif.

Deux nouveaux services au plus près de chez vous!



Après un état des lieux concernant les besoins de la population des 23 communes membres du Pays Ségali Communauté, le Centre Social et Culturel du Pays Ségali propose désormais deux nouveaux services.

-La Maison de Services au Public,

ouverte à tous les habitants du Pays Ségali, vous accueille, vous informe et vous oriente pour vos différentes demandes, vous accompagne dans vos démarches administratives et lors de l'utilisation des services en ligne, vous facilite la mise en relation avec les administrations partenaires (C.A.F., M.S.A., Pôle Emploi).

Contact : Vanessa BAGARRY 05 65 72 29 19

Email : cscps.animation.sociale@orange.fr

Des permanences sont tenues chaque 3^e mercredi du mois de 9h 30 à 12h en Mairie de Calmont, tous les jeudis de 9h 15 à 12h et de 13h à 16h 45 au Foyer Les Fontanilles à Baraqueville ainsi qu'à Cassagnes-Bégonhès, Colombières, Moyrazès et Naucelle (n'hésitez pas à contacter la Mairie ou Mme BAGARRY pour en connaître les créneaux).

-Le Point Info Senior

s'adresse aux 60 ans et plus et à leur entourage. Sa mission est de vous informer sur vos droits, les services et aides, les établissements d'accueil... ; vous aider dans vos démarches administratives et les changements de situations, vous orienter et vous mettre en relation avec le service adapté à vos besoins ; vous proposer des actions de prévention et d'animation (réunions d'information, groupes d'échange...). Vous serez accueilli le jeudi de 9h 15 à 12h au Foyer Les Fontanilles à Baraqueville, le vendredi de 9h 30 à 12h à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès et le lundi de 14h à 17h au Centre Social et Culturel à Naucelle.

En dehors de ces permanences, vous pouvez contacter Audrey FOUCRAS 05 65 72 29 19 / Email : cscps.pis@orange.fr

Un rendez-vous peut avoir lieu à votre domicile s'il vous est difficile de vous déplacer.

Médiathèque Municipale: quelques brèves

Des horaires amplifiés:

Avec 2 heures d'ouverture hebdomadaire en plus dès septembre prochain, l'équipe de la Médiathèque vous accueillera le Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le Vendredi de 15h à 18h et le Samedi de 9h 30 à 12h 30.

Rappelons que la Médiathèque est un espace ouvert à tous, la consultation des livres et revues y est entièrement libre et gratuite. L'abonnement individuel (5€ à l'année) vous permet d'emprunter autant de fois que vous le souhaitez 3 livres, 2 revues, 1 CD audio et 1 DVD-Film. De quoi s'évader, se cultiver, se renseigner...!

Les Animations au programme:

☞ le Samedi 7 juillet à 10h30 - «Les lectures d'Amandine et de Mathilde»

Cette pause réservée à la magie des histoires dans une ambiance chaleureuse et apaisante s'adresse aux enfants de 3 à 7 ans, une fois par trimestre, sans réservation préalable.

Les Albums lus sont directement puisés dans les bacs à albums de la section jeunesse.

☞ le Vendredi 7 septembre à 20h30 - «Nuit de la Médiathèque»

Nous vous invitons, aussi nombreux que les 2 précédentes années, à venir participer à ces lectures d'albums animées par toute l'équipe de la Médiathèque!

Rendez-vous sur les pages du site de la Commune (www.mairie-calmont.fr) rubrique « Médiathèque » pour suivre nos animations. La programmation d'autres manifestations (expos - soirée contes) est effectivement en cours et sera annoncée après finalisation.

Vacances printanières à l'Accueil de Loisirs "Loulous et terreurs"

C'est dans une belle ambiance de détente et en présence d'un soleil généreux, que les loulous et les terreurs de l'A.C.M. de Calmont, géré par le Pays Ségali Communauté, ont vaqué aux activités qui leur ont été proposées tout au long des vacances de printemps par l'équipe d'animation. Des projets collectifs ("Rêves de cabanes" d'après l'exposition Le Corbusier), des activités créatives et ludiques sur la thématique de Pâques (chasse à l'œuf avec les Maisons de retraite de Ceignac et les lapinoux de l'A.C.M. de Baraqueville), de l'initiation à la pêche, au handball et autres activités ludiques et éducatives dont une journée inter centres de loisirs, à Baraqueville ont rempli agréablement les journées des enfants. Que de bons moments passés ensemble!

Pour la période estivale, l'Accueil de Loisirs "Loulous et terreurs" sera ouvert du lundi 9 juillet au vendredi 3 août et du lundi 20 août au vendredi 31 août. **La permanence d'inscription aura lieu le samedi 16 juin, de 9h à 12h, au PPE.**

SÉJOURS PROGRAMMÉS POUR L'ÉTÉ :

- Séjour Multi Activités inter centres (équitation, accrobranche, piscine, métiers d'autrefois, vie quotidienne...)
à Fondamente pour les enfants de 4 à 11 ans,
du lundi 30 juillet au vendredi 3 août
(environ 280 € pour les familles résidentes
du Pays Ségali, 290 € pour les autres).

- Séjour nautique et sportif au
Lac de Lenne de Baraqueville
avec hébergement sous tentes (6 ans et plus),
du mardi 17 au jeudi 19 juillet (2 nuits) Canoë
ou paddle, tir à l'arc, défis Koh Lanta, baignade,
parcours de santé (environ 140 € pour les
familles résidentes du Pays Ségali,
150 € pour les autres).

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de l'A.C.M., veuillez vous adresser à Isabelle JEAN-BAPTISTE, Coordinatrice des Accueils Collectifs de Mineurs du Pays Ségali Communauté, au 06 10 18 22 72 ou par mail à : coordination.acm@orange.fr



Ecole Marie-Emilie : des activités pédagogiques variées

Durant la quinzaine de jours qu'a duré l'animation cirque, les élèves ont pu travailler l'équilibre, l'adresse, la concentration grâce au professionnalisme de Grégoire et Linda de la compagnie AZTEC. Ils ont pu ainsi présenter à leurs parents un spectacle de qualité.

Après les vacances de février, tous les élèves de la SM

au CM ont pu profiter d'une sortie ski à Laguiole où la neige était au rendez-vous. Un goûter littéraire (où chacun a pu exposer le livre lu et en lire un extrait) et un atelier anglais (sur la St Patrick) ont été proposés aux élèves du cycle 3 (CM et 6^e). Une idée originale et réussie.

Deux matinées d'activités de gymnastique ont été organisées à la salle des fêtes de Ceignac pour les maternelles avec deux animatrices du Gym Club Ruthénois. Les SG, CP et CE se rendront quant à eux à l'amphithéâtre pour profiter du matériel spécifique des salles (gym et judo) et ceci au mois de mai.



Ecole Publique La Nauze

Classe découverte en Dordogne



Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 du regroupement scolaire Magrin-Ceignac ont participé à un séjour en classe transplantée du 26 au 30 mars en Dordogne. Il était organisé par la Ligue de l'Enseignement de ce département. Le thème était un voyage dans le passé : Préhistoire et Moyen Age.

Au programme : visite de Lascaux 4, du parc préhistorique de Tursac, du musée de la préhistoire des Eyzies, du site troglodyte de la Roque Saint Christophe, du château de Castelnaud.

A ces visites s'ajoutaient des ateliers de peintures préhistoriques (art pariétal comme nos ancêtres), de vitraux et de sceaux pour le Moyen Age ainsi qu'une animation sur les méthodes utilisées par l'Homme de Cro-Magnon pour faire du feu et tailler des silex.

Notre hébergement au relais de L'Aurival a été d'une grande qualité et son directeur /cuisinier Cédric a tout fait pour le rendre très agréable.

Nous remercions les adultes accompagnateurs qui ont donné de leur temps, l'Association de Parents d'Elèves La Nauze pour leur aide financière et leur soutien en communication, la Mairie de Calmont pour son effort financier.

Cela restera un bon souvenir dans le département aux « mille châteaux »!

Des nouveautés dans la classe et dans la cour... à Magrin



Grâce à une subvention du Crédit Agricole et à l'Association des Parents d'Elèves de notre école, nous avons pu être dotés de cinq tablettes numériques. Ces nouveaux outils pédagogiques vont permettre à nos jeunes élèves de découvrir de nouvelles façons d'apprendre et de progresser à travers une pratique ludique et attractive. Dans la cour aussi,

il y a du changement. Nous venons de recevoir les nouveaux vélos que nous attendions avec impatience. De bons moments d'amusement en perspective. Cette fin d'année s'annonce encore très riche en événements : jardinage, cinéma, rencontres sportives, poursuite du projet tout autour du monde, kermesse, ... Les CE1 sont partis en classe de découverte en Dordogne avec les CE2, CM1 et CM2 de l'école de Ceignac. Au tour maintenant des plus jeunes (de la TPS au CP) de partir. Au programme : fabrication de pain et travail autour des abeilles au moulin de Roupeyrac dans le courant du mois de juin.

En juin, toujours, Stéphane Carlucci (musicien professionnel intervenant auprès des enfants) proposera quatre séances de travail autour des musiques du monde à l'ensemble de nos élèves : découverte et enrichissement culturel au programme. L'année est loin d'être terminée et nous ne risquons pas de nous ennuyer !

Le Budget Primitif Communal 2018

Section de fonctionnement

Dépenses: 2010527 € (1710019€)*

Charges de gestion générale	314615€	274825€
Charges de personnel	557595€	524736€
Autres charges de gestion courante y compris amortissement	301686€	258725€
Charges financières (intérêts)	8700€	7924€
Virement à la section d'investissement	827931€	613809€

Recettes: 2010527 € (1710019€)*

Contributions directes	798418€	798791€
Dotations et Participations	366507€	359238€
Revenus des Immeubles	37000€	31000€
Atténuations de charges	75387€	57656€
Taxes funéraires / Redevances diverses	93044€	88910€
Produits exceptionnels	4000€	4136€
Report de 2017	636171€	370288€

* Sont indiqués en italique les chiffres du budget communal 2017, pour mémoire.

Section d'investissement: 1 838 267 €

Les principaux programmes

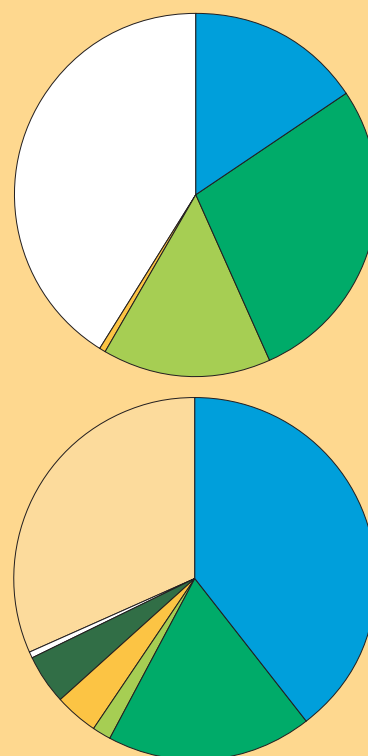
Opérations	Montant global
Aménagement du village de Ceignac et de La Palousie	568049€
Acquisition de l'ensemble immobilier de Marie-Immaculée (suite)	113166€
Programme Enfance Jeunesse à Ceignac	90095€
Mise en souterrain des réseaux à Ceignac	61486€
Extension école publique de La Nauze	20500€
Restauration du tableau "Vœu de Rodez" Basilique de Ceignac	14000€
Aménagement du village de Calmont	312713€
Réfection façades Mairie et Gîte	30000€
Préau et accessibilité école de Magrin (suite)	25231€
Aménagement d'un nouveau parking près du terrain de quilles (Magrin)	34380€
Aménagement du parking de la salle des fêtes de Magrin	31000€
Mise en souterrain des réseaux à Lacassagne	46315€
Achat d'une parcelle de terrain et aménagement en parking près de la salle des fêtes de Milhac	28000€
Voirie	98803€
Achat d'un véhicule – service technique communal	22000€
Étude, achat et pose des plaques d'adressage	17880€

Le Budget C.C.A.S.

(Centre communal d'Action Sociale)

2018 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 6171 €. Ce budget permet d'aider notamment l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural), le Téléthon (Association Française contre les Myopathies), Antenne Solidarité Lévezou, la Ligue contre le cancer, les Restos du cœur, le Secours Catholique, les associations «ADAPEAI de l'Aveyron», «Les bébés du Pérou», «Autour des Williams», «Autisme 12»..., ainsi que les familles rencontrant des difficultés passagères...



Les opérations d'investissement seront financées par des subventions (360555€), le virement de la section de fonctionnement (827931€), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe d'Aménagement (86317€), l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2017 (126549€), les amortissements des travaux (79034€), les restes à réaliser (33122€), des produits de cessions (280157€) et des opérations patrimoniales (44602€).

Les subventions allouées aux associations s'élèvent à 22937 € (N.B. : celles des associations sportives sont calculées en fonction du nombre des licenciés domiciliés sur la Commune).

N.B.: le conseil municipal ayant décidé de marquer une pause dans l'évolution des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, les impôts locaux n'augmenteront pas cette année.

Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune ainsi que des ventes des concessions des cimetières

Des légumes vivants dans des sols vivants, à Ségonzac

«Des légumes vivants dans des sols vivants», telle est la devise de Pascal BLEUNVEN pour nous présenter sa nouvelle activité.

Revenons quatre ans en arrière: M. BLEUNVEN vit en région parisienne où il est responsable d'un atelier de découpe de viande au marché international de Rungis et ce depuis une douzaine d'années. C'est en côtoyant les plus grands chefs qu'il étoffe sa culture gastronomique tandis qu'en parallèle germe déjà l'idée de «devenir paysan». Et puis à la naissance de son premier enfant, il lui a été impossible de trouver sur le marché des petits pots pour bébés que celui-ci accepte de manger, même ponctuellement. Se dessine alors la perspective de cultiver et cuisiner lui-même ses produits pour les proposer à tous les bébés.

Tout s'est ensuite enchaîné. La famille déménage à Cureboursot en 2015, M. BLEUNVEN réalise un stage à Arvieu dans le cadre du Bac Pro Agricole et s'installe à Ségonzac en mars 2016 sur 7 ha de terrains immédiatement convertibles en bio, appartenant à M. Thierry GUILLEMIN. Le temps de concevoir ses recettes «très bio» avec l'aide précieuse de son épouse, en formation diététique, d'en valider les processus de fabrication et enfin d'étaler un paillis à l'automne sur l'hectare destiné à la culture, Pascal BLEUNVEN réalise ses semis au printemps 2017. Dès juin, il récolte ses premiers légumes, les nettoie et les emporte aux ateliers de transformation de Florac (Lozère) et La Roque pour les cuisiner avec quelques autres ingrédients provenant d'agriculteurs bio aveyronnais (viande, fromage...). La stérilisation et l'étiquetage manuel des pots sous sa propre marque «Boulette et Gros Lapin» sont les deux dernières étapes avant la livraison des commandes aux clients, que ce soit dans certains magasins bios et de producteurs tels que les «Loco-Motivés» ou bientôt via le site www.bebe-aunaturel.com.

Au vu de l'ampleur que vient de prendre ce micro-marché, il est fort à parier que P. BLEUNVEN devra prochainement se doter de moyens humains et d'un local pour y créer son propre atelier de transformation.

Un défi et un parcours exemplaire dans le plus pur respect de la biodiversité et du bébé «militant pour une alimentation saine et transparente»!

☞ Pour plus de détails, visitez son site : www.boulette-et-gros-lapin.fr



Danse et bonne humeur!

Le repas annuel de l'association musiques et danses d'antan servi par le restaurant l'Olympe d'Olemps a ravi plus de 114 palais le samedi 24 mars 2018 à la salle des fêtes de Magrin.

La bonne humeur et la dynamique du groupe fait de chaque séance une source de bien-être pour tous.

L'association reprendra ses activités le 7 septembre prochain.



Comité d'Animation de Magrin

Suite à un manque de bénévoles, le Comité d'Animation de Magrin est passé proche de la «mise en sommeil». Néanmoins, une poignée de bénévoles a décidé de reconduire une nouvelle fois sa fête estivale et vous a concocté un joli petit programme!!!

Venez nous retrouver le Samedi 7 Juillet à partir de 19h00 sur la place du village

La soirée débutera par un Apéro-Concert animé par La CaRRioLe et Loops-tic et s'achèvera en compagnie du trio La Chanson-nette.

Des animations pour les enfants seront mises en place afin que tout le monde puisse passer un bon moment en famille.

Vous pourrez également vous restaurer sur place.

Un repas Aligot / Saucisse vous sera proposé au tarif de 12 € (réservation sur place).

Nous vous attendons nombreux!!!

Le Comité d'Animation souhaite attirer votre attention. Les bénévoles s'essouffent; le devenir de cette association est mis en péril. Si vous souhaitez continuer à faire vivre le village, c'est le moment de vous investir en participant à la prochaine assemblée générale.

Sport Quilles Magrin Parlan

A l'heure où ces lignes paraissent, la saison 2018 est déjà bien engagée pour ce qui concerne les compétitions départementales par équipes. Au vu du début de saison, les objectifs chez les seniors hommes, en élite, ont dû être révisés à la baisse, suite aux blessures de deux joueurs titulaires dans chaque équipe d'excellence. Pour les autres équipes rien n'est remis en cause, que ce soit chez les hommes, les dames ou les jeunes. Les effectifs sont toujours aussi importants (113 licenciés, dont 38 seniors masculins, 14 seniors féminines, 14 garçons, 12 filles chez les jeunes et 9 garçons et 7 filles à l'école de quilles, 9 arbitres et 10 dirigeants). On soulignera que les effectifs joueurs comptent plus d'un tiers de féminines et là encore, nous comptons deux équipes en excellence.

La finale départementale par équipes des écoles de quilles aura lieu le 16 juin sur notre terrain; elle concernera 400 garçons et filles de 8 à 12 ans, ce qui donnera l'occasion aux habitants de la commune et d'ailleurs de découvrir la pratique de notre sport par les plus jeunes. Le 26 mai, le Challenge Francis Enjalbert, dédié à ces mêmes catégories, a été renouvelé, toujours en faveur d'une association œuvrant pour les enfants.

La saison entamée a déjà porté des fruits, puisque notre président, David Labit, s'est adjugé, haut la main, le combiné Quilles Bowling 2018. Gageons qu'il ne s'agisse là que d'une mise en bouche. Enfin, cerise sur le gâteau, le club a obtenu de la Fédération (Comité National des Quilles de Huit), après avoir candidaté, la lourde charge d'accueillir l'édition 2019 des Championnats de France individuels. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler.

Contact: David Labit 0682321729

« Chat libre 12 » au secours des chats des rues

L'association Chat Libre 12 a deux ans. Elle a été créée dans le but de stériliser les chats des rues afin de réduire au maximum les différentes nuisances que peuvent apporter les chats errants et limiter la prolifération. Elle vient aussi en aide aux chats malades ou blessés. Les chats sont stérilisés et tatoués avant d'être relâchés (223 en 2 ans). Les chatons et chats domestiqués sont proposés à l'adoption. Et depuis sa création, l'association a pris en charge 377 chatons et en a fait adopter 326. L'association est financée par les dons, les aides de certaines communes et surtout les différents événements proposés. Elle organise des vide-dressings (18 novembre 2018 à Ceignac), des opérations litières et des tombolas. On peut aussi retrouver l'association lors de soirées quine à la salle Orlando (6, 7 et 8 juillet 2018). Elle organise aussi pour ses protégés des journées adoption. L'association encourage la stérilisation. En effet, bien trop de chats et chatons se retrouvent à la rue par manque de nouveaux maîtres. Ils viennent gonfler les rangs des chats des rues et leur avenir est incertain. Un chat peut être stérilisé dès 6 mois et les avantages en sont nombreux. **Les actions de l'association seront vaines si les particuliers ne prennent pas conscience qu'il faut stériliser.**



Chat Libre 12 a toujours besoin de familles d'accueil et de dons pour pouvoir continuer à avancer et à aider les chats des rues.

Contact au 0633967141

Les chats des rues vous saluent !

Nouvelles des bébés du Pérou

Nous avons de bonnes nouvelles de notre petite crèche péruvienne. L'année scolaire a repris début mars, après la période estivale au cours de laquelle les petits ont été reçus à la crèche mais ont bénéficié essentiellement d'activités ludiques, contrairement au reste de l'année où ils font l'objet d'activités éducatives et des mesures d'hygiène élémentaires. Notre représentante sur place, Hilda, suit l'évolution de ces tout petits et nous rend compte de leurs progrès surtout en ce qui concerne leur socialisation et, pour certains, l'amélioration de leur état de santé. Elle note aussi un intérêt croissant de la part des parents envers leurs enfants et une augmentation nette de la présence des mamans aux formations mensuelles.



Quant à nous, nous continuons sans relâche nos activités qui sont vitales pour la survie de notre petite structure. Nous avons constaté avec plaisir que plusieurs personnes de la commune nous ont rejoints et les en remercions. Après une fructueuse vente de livres à Ceignac et un vide grenier à Magrin, nous avons organisé le 28 avril à Prades d'Aubrac, commune dont est issu notre trésorier, un quine au bénéfice de nos petits protégés.

Notre site : « bebesduperou.org »

Club des Bons Vivants Hommage à Yvon

Après une bonne vingtaine d'années passées à présider le club des Bons Vivants de la commune, Yvon FABRE a souhaité passer le flambeau.

Une équipe gagnante est composée de plusieurs mains, mais d'un seul esprit : Yvon a été celui-là ! Très à l'écoute, accueillant, dynamique, il a toujours été très attentif à l'avis de chacun, avec grande gentillesse et discrétion. S'investissant sans compter, il a été la force motrice du club en voulant constamment aller de l'avant. C'est donc avec beaucoup de respect que M. le Maire l'a félicité non sans rappeler qu'il avait aussi été conseiller municipal durant cinq mandats consécutifs, soit, au total, cinquante ans de sa vie au service de ses concitoyens. La médaille d'honneur de la commune qui lui a été remise est donc amplement méritée.

Yvon ne se retire pas tout à fait : il continue à œuvrer au conseil d'administration et reste vice-président.

Pour tout ce que tu as déjà fait, les adhérents du club te disent de tout leur cœur : merci Yvon.



Escapade Croate

Début mai, 42 adhérents des clubs des Bons Vivants de Calmont et des Trois Vallées de Centres ont parcouru la Croatie du nord au sud, de Pula à Dubrovnik.

Ce furent d'abord les splendides chutes de Plitvice, site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, où l'eau circule de lacs en lacs (16 au total) formant de multiples cascades aussi belles que variées... Puis les centres historiques de Zadar, Sibenik, Trogir, Split entrecoupés de magnifiques vues sur la côte dalmate. Un détour pour admirer la vieille ville de Mostar, en Bosnie-Herzégovine, avec son célèbre pont détruit lors du dernier conflit des Balkans et reconstruit à l'identique. Et la perle de l'Adriatique, Dubrovnik, l'ancienne Raguse, ses remparts, ses palais, sa cathédrale, le « stradum » mais aussi la pluie qui a gâché quelque peu cette visite. Enfin les splendides bouches de Kotor, au Monténégro, ont clôturé cette semaine riche en découvertes magnifiées grâce à une guide passionnée par son pays à l'histoire très compliquée et où les stigmates de la guerre témoignent d'un passé encore douloureux.

Superbe voyage qui laissera, sans nul doute, de beaux souvenirs dans l'esprit de chaque participant.



Le 7 juillet à Calmont, place au 45^e Rallye Aveyron « Rouergue – Occitanie »

Amateurs de rallyes automobile ? Rendez-vous est donné le samedi 7 juillet lors des deux épreuves spéciales de 10km pour un départ de Sainte Juliette à 11h 21 et à 16h 12.

Sur la Commune de Calmont, les concurrents du Rallye du Rouergue traverseront les villages de La Boudonnie, La Devèze, La Tapie, La Carrière et La Croix d'Estribes pour une arrivée au bourg de Calmont.

N.B. : les Routes Départementales 81, 616 et 551 seront fermées à la circulation le 7 juillet à partir de 9h 20 et jusqu'à la fin de l'épreuve.

La résidence animalière du Fauconenq Magali RIVIÈRE

Pension féline et canine

Site : www.residenceanimalierefauconenq.jimdo.com

Tél. : 05 65 74 99 92

Pour une meilleure cohabitation avec nos chats et nos chiens

Voici l'extrait d'un témoignage transmis en Mairie par un habitant :

« Combien de fois ai-je surpris l'indélicat quadrupède, fermement attaché à une laisse, faire sa... commission, au pied du candélabre magnifiquement installé par la Mairie... Son propriétaire poursuivant tranquillement sa route, une fois la pause accomplie ». Je ne prenais pas le temps de lui parler (au chien), car je pense qu'il ne m'aurait pas compris. Quant au propriétaire, il semblait croire être dans son bon droit ; sa bestiole ne divague pas ».



Certes, mais il est tenu de ramasser les déjections sur la voie publique de son compagnon à quatre pattes !

Pour cela, la Municipalité a installé en 2015 sept distributeurs de sacs répartis dans les villages de Calmont, Ceignac et Magrin.

Alors adoptons de bons réflexes tout simples pour conserver un cadre de vie agréable à tous !

Tri sélectif des déchets

C'est dans un souci d'harmonisation des pratiques de tri sur l'ensemble du territoire du Pays Ségali Communauté, que des sacs jaunes peuvent dès à présent être retirés en Mairie pour ceux qui le souhaitent.

Ces sacs vous faciliteront le transport des déchets de votre poubelle au conteneur jaune ; néanmoins vous aurez toujours la possibilité de vider son contenu en vrac, cette action limitant les manipulations par les agents du tri.

N'oubliez pas de venir retirer des sacs jaunes au secrétariat de Mairie, aux heures d'ouverture, d'ici fin juin !

Quelques consignes de tri / RAPPELS :

Conteneur marron Ordures ménagères, pots de yaourt, de crème, blisters, sachets aluminisés (riz, café...), barquettes polystyrène.

Conteneur bleu Journaux, magazines, revues, prospectus, catalogues, annuaires, livres, enveloppes, papiers et cahiers, le tout non déchiqueté.

Conteneur jaune Bouteilles et flacons en plastique y compris les bouteilles d'huile, briques alimentaires et emballages en carton, boîtes, capsules et emballages métalliques, sacs et suremballages en plastique.

Conteneur à verre Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre.

- Seuls les emballages bien vidés et raclés sont recyclables, inutile de les laver

- Inutile d'enlever les bouchons des bouteilles en plastique

- Les emballages ne doivent pas être imbriqués entre eux

Doivent être déposés en déchetterie :

- les encombrants, la vaisselle (verres de table, faïence, porcelaine), les vitres et miroirs
- les ampoules,
- les piles
- les cartouches d'imprimantes.



Pensez compostage pour tous vos déchets organiques !

Epluchures, restes de repas (sauf viande, os, agrumes), coquilles d'œufs, marc de café, mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciure, copeaux et déchets du jardin (sauf végétaux malades).